

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2026-00033

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire du conseil municipal se tenant **le mardi 13 octobre 2026, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

- La dérogation mineure est demandée afin d'autoriser l'accès au terrain situé au 36, rue Darby sur le lot projeté 6 539 225 à une distance de 1,5 mètres de la limite de propriété, plutôt qu'à la distance minimale de 3 mètres prescrite par la réglementation.

La réglementation en vigueur

- Selon le Règlement de zonage no 2016-532 en vigueur, à l'article 9.3.4, alinéa 1, paragraphe 2, tout accès au terrain de même que toute allée de circulation doivent être situés à une distance minimale de 3 mètres d'une ligne latérale.

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot projeté 6 539 225 du cadastre du Québec, sise au 36, rue Darby, dans la zone R-1.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 13 octobre 2026, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 18 septembre 2026.

(signé)

James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, James L. Lacroix, directeur général et greffier-trésorier pour la Municipalité du Canton de Shefford, certifie avoir publié l'avis public amendé ci-contre, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 septembre 2026.

En foi de quoi, j'ai fait ce certificat ce 18 septembre 2026.

(signé)

James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier